

LA LETTRE D'INFORMATION

7 février 2023 - #131



Participez à la 4e édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique

Organisé par l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), Île-de-France Énergies et l'AREC Île-de-France, le Trophée récompense des collectivités qui portent des projets exemplaires et représentatifs de leur engagement en faveur de la rénovation énergétique sur le patrimoine bâti (public, social ou privé).

Particulièrement d'actualité cette année, il s'inscrit dans un double contexte d'aggravation des effets dus au changement climatique et de la crise énergétique actuelle.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 4 avril 2023.

[Participer](#)



Formation des collectivités: Adaptation au changement climatique

Les enseignements issus des derniers rapports du GIEC, contribuant au 6e cycle d'évaluation, sont sans appel sur l'urgence climatique et l'Île-de-France n'est pas épargnée.

Au regard de ces observations et projections, de nombreux enjeux se dessinent pour l'Île-de-France, qu'ils soient liés à la santé des Franciliens, à la préservation de la biodiversité, à l'habitat, au bon fonctionnement des infrastructures et activités économiques...

Dès lors, pour les territoires, engager un processus d'adaptation au changement climatique renvoie à l'appréhension des enjeux, à la conduite d'une analyse de vulnérabilité, à l'élaboration d'une stratégie et un plan d'actions associé, à la définition et au traitement des données et indicateurs...

Pour aider les collectivités à s'approprier ces concepts, à se projeter dans des cas concrets, le programme européen ENERGeE Watch a permis l'élaboration d'un module dédié à l'adaptation au changement climatique.

Techniciens des intercommunalités déjà avancées dans l'élaboration, ou ayant adopté leur PCAET, cette formation proposée par l'AREC Île-de-France vous est destinée :

Programme & inscription



Une bibliothèque des plans de sobriété des collectivités franciliennes

En réponse à la crise énergétique et depuis l'annonce du plan de sobriété du gouvernement, des centaines de collectivités mettent en place des plans de sobriété. Il s'agit de plans de sobriété d'urgence, de plans de sobriété à long terme ou de plans d'économie d'énergie reposant à la fois sur des mesures de sobriété, d'efficacité ou de développement des énergies renouvelables.

L'AREC vous propose une liste non exhaustive des mesures annoncées par les collectivités franciliennes (communes, intercommunalités, départements). L'objectif est de mettre en avant les mesures prises dans la région et de trouver des retours d'expériences inspirants.

Consulter les plans des collectivités



L'hydrogène en Île-de-France: compréhension de la filière et

identification des territoires à fort potentiel

Lancée en 2018 par le Ministère de la Transition écologique, la notion d'écosystèmes territoriaux hydrogène s'est frayée un chemin parmi les professionnels du secteur et de nouveaux acteurs. Par sa stratégie Énergie-Climat, son plan Fret, son plan Changeons d'air et sa stratégie Île-de-France Territoire Hydrogène, la Région Île-de-France a la volonté de servir les besoins terrestres et fluviaux au sein d'écosystèmes cohérents et efficaces.

Pour accompagner les orientations stratégiques régionales, l'AREC, département énergie climat de L'Institut Paris Region, qui anime Le Club Hydrogène Île-de-France, a réalisé une étude pour identifier et analyser les écosystèmes territoriaux hydrogène potentiels sur le territoire francilien. Ont ainsi été repérés et cartographiés des territoires à fort potentiel d'implantation d'écosystèmes territoriaux hydrogène en intégrant à la fois la vision de l'ADEME, qui pilote les appels à projets nationaux "écosystèmes territoriaux hydrogène", et les spécificités territoriales franciliennes.

Après un rappel des éléments forts de la stratégie hydrogène de la Région Île-de-France, ce forum a été l'occasion de présenter les principaux enseignements de cette étude et de remettre en avant l'approche de l'ADEME des écosystèmes territoriaux hydrogène.

[Voir le replay](#)

AGENDA AREC

10/03

Plans de sobriété : on ne lâche rien !

Atelier de la Fabrique francilienne des sobriétés

14/03

Décret Éco Énergie Tertiaire : Audit et financement

Conférence AREC / Améliorons la ville

16-17/03

Adaptation au changement climatique

Formation ENERGeE Watch

30/03

Les données énergie climat au service des territoires

Webinaire ENERGeE Watch

À VOIR AUSSI

14/02

Présentation de la mesure "Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics"

Webinaire Fonds vert

14/02

Sobriété énergétique à destination des entreprises

Webinaire DRIEAT

16/02

Sobriété énergétique à destination des collectivités

Webinaire DRIEAT

Sustainable regions in action

Rapport d'activités 2022 de la FEDARENE



[Offres d'emploi](#) | [Nos formations](#) | [Médiathèque Françoise Choay](#)



15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15
Tél. : 01 77 49 79 89

[ARB](#) | [AREC](#) | [IRDS](#) | [ORDIF](#) | [ORS](#)

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
[Se désinscrire](#)